



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 0 / 0 3 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 0 3 / 0 4 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023 -6809

1 Intitulé du projet

Réalisation d'un bâtiment logistique.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

ORCAB

Raison sociale

ORCAB

N° SIRET

4 1 9 8 6 4 4 0 0 0 0 3 3

Type de société (SA, SCI...)

SA

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

WINDSOR

Prénom(s)

Stéphane

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique n°1 a) Rubrique n°39 a)	Projet classé ICPE à enregistrement (1510) Surface plancher créée supérieure à 10 000 m ²

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réalisation d'un bâtiment de stockage d'environ 13 000 m² composé d'une cellule principale et d'une zone de réception/expédition.

Ce projet situé sur le site actuel d'ORCAB viendra augmenter les capacités de stockage. Le bâtiment existant d'une surface de 15 549 m² est non classé au titre des ICPE.

La cellule de stockage neuve classée 1510 au titre des ICPE sera séparée de plus de 40 m du bâtiment existant.

La zone de réception sera située entre les 2 bâtiments sans être en contact avec le bâtiment existant.

Il est ainsi prévu les emprises au sol suivantes :

Nouveau bâtiment : 12 984 m²

Voiries : 20 615 m²

Espaces verts : 56 704 m²

Bassin de rétention : 2 124 m²

La voirie existante d'une surface d'environ 2000 m² sera supprimée.

Ce nouveau bâtiment de stockage sera sprinklé et possédera une hauteur à l'acrotère de 14 m.

Le site est situé au sein de la zone artisanale des Genêts à Rocheservière.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce projet est d'agrandir le site existant en raison de la montée en charge de l'activité de la société ORCAB. Cette extension permettra de supprimer les stockages extérieurs de débord ainsi que les aller-retour des chariots élévateurs vers ces zones de stockage.

Ce projet permettra d'occuper une plus grande partie de la parcelle.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Pour le présent projet, il est prévu un phase de travaux de 9 mois comprenant le terrassement (nivellement, suppression de la voirie existante, réalisation des fondations, mise en place des réseaux), la construction du bâtiment, l'aménagement des voiries et l'aménagement des espaces verts et du bassin.

La déconnexion des réseaux souterrains est prévue en Juin 2023 par la communauté de commune.
Le début des travaux de terrassement du projet est envisagé en novembre 2023.

Lors du chantier, une charte "chantier propre" sera mise en place.

L'ensemble des déchets sera géré dans le cadre du L 541-2, plus particulièrement conformément à l'arrêté du 15/03/06 concernant les déchets inertes. Une attention particulière sera portée au tri des déchets

Par temps sec et en cas de poussières sur le chantier, un arrosage pourra être réalisé.

En cas d'utilisation de produits dangereux, les FDS seront disponibles, et ils seront stockés dans des conditions appropriées (rétention, armoires, etc.).

L'absence d'habitations à proximité limite l'impact du chantier sur le bruit.

La construction du nouveau bâtiment n'affectera qu'à la marge la circulation actuelle, plutôt réalisée à l'Est du site.
Une délimitation claire sera mise en place entre le chantier et la zone exploitée.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les opérations effectuées sur site, existant et extension, sont les suivantes :

- Réception, contrôle et déchargement des produits,
- Attribution d'un emplacement,
- Stockage couvert au sein de la cellule,
- Préparation des commandes/palettisation,
- Chargement des camions, expédition des produits.

Dans sa phase d'exploitation, il est prévu un trafic journalier de 70 PL et 100 VL contre actuellement 30 PL et 40 VL journaliers.

Le trafic sera essentiellement réalisé sur la D753, adaptée à ce type de trafic.

Le site sera ouvert de 6h30 à 18h du lundi au vendredi.

Le site a pour vocation de stocker principalement du matériel lié à l'activité du bâtiment. Il s'agira donc notamment de carrelage, de matériaux de construction, de mobilier, d'outils, de peintures, d'électroménager, de pièces détachées, d'éléments plastiques, de bois, de cartons, de matériel informatique, etc.

Concernant la fin de vie de l'installation, une proposition de remise en état du site pour une utilisation en activité a été proposée à la Mairie de Rocheservière, laquelle a répondu positivement le 08/11/22. Est notamment prévu : neutraliser et/ou démanteler les installations existantes, évacuer les déchets et produits chimiques présents à l'arrêt de l'activité, maintenir en état satisfaisant l'entretien du site de manière à conserver son esthétique vis-à-vis de l'environnement dans lequel il s'insère, dépolluer nappes et sol si nécessaire.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à enregistrement au titre de la rubrique 1510 des Installations classées.

Le projet est intégré à la loi sur l'eau de la ZA des Genêts, laquelle est classée à déclaration sous les rubriques 2.1.5.0, 3.2.3.0 et 3.2.4.0.

Le site en lui-même ne dépendra que de la rubrique 2.1.5.0 à déclaration.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Parcelle :	108 039 m ²
Nouveau bâtiment :	12 984 m ²
Bâtiment existant :	15 549 m ²
Voiries :	20 615 m ²
Espaces verts :	58 891 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 2 Voie : Rue Gustave Eiffel

Lieu-dit : ZA des Genêts

Localité : Rocheservière

Code postal : 8 5 6 2 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 1 ° 2 9 , 3 2 " O Lat. : 4 6 ° 5 6 , 4 9 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Rocheservière

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

La commune de Rocheservière est soumise à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Dernière maj datée du 03/09/21. L'installation se situe en zone UEE, zones économiques d'équilibres.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.



4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche se situe à 4,53 km à l'Ouest du site. Il s'agit de la ZNIEFF de type I 520007302 : Forêt de Touvois et de Rocheservière, vallée de la Logne et de ses affluents.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe en Vendée.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans une zone couverte par un arrêté de protection biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La réserve naturelle régionale la plus proche se situe à 10 km au Nord du projet.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de PBBE sur la Vendée.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche se situe à 1,9 km au Sud-ouest du projet. Il s'agit du pont sur la Bologne, classé au titre des Monuments Historiques par arrêté du 29/08/84.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une petite partie du site, au niveau du bassin de rétention est indiqué en zone humide dans le PLUi. Cette zone est liée au bassin d'infiltration situé à proximité. Il n'est pas prévu d'aménager cette zone dans le projet.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est concernée ni par une PPRN ni par un PPRT.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé sur un site pollué.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans une zone couverte par un périmètre de protection des captages.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé à proximité d'un site inscrit.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche se situe à 16 km au Nord-ouest du projet. Il s'agit du site ZSC/SIC FR5200625 Lac de Grand-lieu et ZPS FR5210008 du même nom.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé à proximité d'un site classé.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau dans le milieu naturel. Le site sera raccordé au réseau public, comme actuellement. La consommation d'eau sera limitée au personnel, au nettoyage et aux éventuels essais incendie. Il est prévu une consommation à termes de 1 100 m ³ /an.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de modification des masses d'eau.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet à l'équilibre déblais/remblais excepté pour les matériaux issus de la voirie actuelle. Ces derniers seront évacués en tant que déchets inertes du BTP.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet à l'équilibre déblais/remblais. Il n'y aura pas de déficit de matériaux pour ce qui est des terrassements.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La principale consommation sera la consommation d'eau. Il est prévu une consommation de 1 100 m ³ /an ce qui est assez faible pour une industrie. Le réseau public est en capacité de fournir cette quantité d'eau. Les consommations électriques ne seront pas particulièrement importantes en raison de l'absence de process ou de production de froid.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'implantation du nouveau bâtiment est actuellement une friche industrielle en attente d'aménagement. La zone non aménagée est une réserve foncière dédiée à l'agrandissement du site ORCAB. Elle se situe en plein cœur de la Zone Artisanale des Gènets. Ce type de milieu ne présente pas d'intérêt faunistique ou floristique, il n'est donc pas attendu d'impact significatif sur la faune ou la flore locale.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche se situe à 16 km au Nord-ouest du projet. Il s'agit du Lac de Grand-lieu. Le projet n'est pas de nature à impacter ce site. La distance séparant le site du projet permet de ne pas avoir de connexion au niveau faunistique. De plus, la flore présente sur le Lac de Grand-lieu, zone humide, est très différente de celle présente sur le site industriel ORCAB.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne consommera pas d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des risques technologiques. Les sites à proximité ne présentent pas de risques pour le projet.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Retraits-gonflement des sols argileux : Aléa moyen => Absence de mesures particulières Risque sismique : Modéré => Absence de mesures particulières Potential radon de la commune : Important => Absence de mesures particulières
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seules émissions à l'atmosphère sont liées au trafic. Au regard du faible trafic (+40 PL/j et +60 VL/j), il n'est pas attendu de risque sanitaire.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des risques sanitaires.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet induira un trafic supplémentaire de 40 PL/j et 60 VL/j. Le projet étant situé en bordure de départementale, il n'est pas attendu d'impact significatif sur le trafic local.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La circulation des véhicules sur le site induira nécessairement une augmentation du bruit. Il n'existe cependant pas d'habitation à proximité. Davantage en phase de construction, mais temporaire.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des nuisances sonores.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'engendrera pas d'odeurs.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'engendrera pas de vibrations.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site possédera un éclairage de sécurité lorsque la lumière sera faible. Ces éclairages seront dirigés vers le sol afin de minimiser l'impact sur la trame noire.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des émissions lumineuses.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les seuls rejets liquides sont les eaux pluviales et eaux usées. Les EP seront épurées puis infiltrées dans le bassin de la zone. Les EU seront redirigées vers la STEP de Rocheservière. Voir Annexe 8.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet dans le bassin d'infiltration de la Zone pour les EP. Rejet à la STEP de Rocheservière pour les EU. Voir Annexe 8.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seuls nouveaux effluents seront les possibles eaux d'extinction incendie liées à l'incendie du nouveau bâtiment. Elles seront retenues dans le bassin étanche de rétention par la fermeture de la vanne de barrage.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site produira essentiellement des déchets non dangereux et recyclables. La majorité des déchets seront du bois, du plastique et du carton. Le site produira également des DIB. Quelques produits dangereux issus de la casse de produits, de l'entretien des chariots ou des séparateurs d'hydrocarbures seront également produits en faibles quantités et évacués par des sociétés spécialisées.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone ne comporte pas d'intérêt particulier du point de vue architectural, culturel, archéologique ou paysager. Pour autant, le projet sera travaillé du point de vue paysager pour s'intégrer à son environnement, notamment dans la continuité du bâtiment existant.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne modifiera pas les activités humaines au-delà du renforcement de l'activité industrielle du site.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

D'après www.projets-environnement.gouv.fr, il n'existe pas de projet soumis à étude d'impact à proximité du projet. Ce point est confirmé par l'analyse des avis rendus depuis 2019 par l'autorité environnementale sur la Vendée.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est un bâtiment logistique de 13 000 m² implanté sur un terrain déjà exploité pour de la logistique. Le terrain se situe dans une zone d'activité et est prévu pour cet usage. Cette zone a fait l'objet d'une dossier loi sur l'eau daté du 03/12/09. Il est situé à proximité d'un axe routier structurant. Le terrain est une friche en attente d'urbanisation.

Au regard du très faible impact environnemental du projet et de son emplacement tout à fait cohérent, le site ne devrait pas faire l'objet d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet	
1	Annexe 8 : Note sur la gestion hydraulique et la défense incendie. <input checked="" type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom WINDSOR

Prénom Stéphane

Qualité du signataire Directeur général

À Rocheservière

Fait le 03/04/2023



ORCAB

LES COOPÉRATIVES D'ACHAT DES ARTISANS DU BATIMENT
Signatures du (des) (de) (de) (de) (de)
ZA des Genêts - 2, rue Oursin - (FR)
85620 ROCHESERVIÈRE
Tél. 02 51 48 44 91 - Fax 02 51 42 90 35

